

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 JUIN 2009

Délibération n°46/09

L'an deux mil neuf et le 17 du mois de juin, à 19h30, le Conseil de la Communauté de Communes Arve et Salève, convoqué par son président, s'est réuni en session ordinaire à la salle communale d'Arthaz Pont-Notre-Dame

Date de Convocation : 9 juin 2009

Conseillers en exercice : 28

Quorum : 15

Conseillers titulaires présents : 22

Procurations : 0

Présents : MMES Marie-Christine DUBOUCHET, Patricia DEAGE, Fabienne VITTOZ, Catherine NAVILLE, - MM. Jean-François CICLET, Laurent CORDONNIER, Cyril PELLELAT, Laurent DELIEUTRAZ, Philippe MAUME, Alain ALESSIO, Patrice DOMPMARTIN, Denis DUPANLOUP, Noël JACQUEMOUD, André PUGIN, Roland LAVERRIERE, Libérateur DE VITO, Pierre MONATERI, Guy HINNEKENS, Pascal BRIFFOD, Laurent GROS, Alain CIABATTINI, Roland PUGIN

Excusés : Dominique CHEVALLIER, Gérald JACQUEMOUD, PARENT Séverine, Nadine PERINET, Louis FAVRE, Eric BOUCHET,

Secrétaire de séance : M. Cyril PELLELAT

OBJET : Mise en place des nouveaux délégués de la commune de Nangy et de la commune de Reignier-Esery au conseil communautaire

Monsieur le Président expose à l'assemblée que lors des dernières réunions du conseil municipal de Nangy le 5 mai 2009 et du conseil municipal de Reignier-Esery le 3 juin 2009, les nouveaux délégués, conformément aux statuts et à l'arrêté préfectoral du 23 avril 2009, notifiant les nouveaux recensements de la population, ont été élus comme suit :

Commune de Nangy

Les délégués titulaires sont :

Mme Fabienne VITTOZ, M. Pascal BRIFFOD, M. Guy HINNEKENS

Les délégués suppléants sont les suivants :

M. Gilbert MUGNIER, M. Laurent FAVRE, M. JACQUES FRUTIGER

Commune de Reignier-Esery

Les délégués titulaires sont :

M. Jean-François CICLET, M. André PUGIN, M. Dominique CHEVALLIER, M. Pierre MONATERI, M. Gérald JACQUEMOUD, M. Laurent CORDONNIER, M. Eric BOUCHET, M. Roland PUGIN

Les délégués suppléants sont les suivants :

M. Jean-Louis COCHARD, M. Gérard MAULET, Mme Béatrice DUBET, Mme Denise LEJEUNE, Mme Cosette MARECHAL, Mme Bircan ACAR, M. Jean-Claude CHAMBET, Mme Edwige JUGNIOT

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Prend acte de l'élection des nouveaux délégués des communes de NANGY et REIGNIER-ESERY, élus et installés dans leur fonction au sein du conseil communautaire

Ainsi fait et délibéré en séance ;
Pour extrait conforme, le Président de la Communauté
de Communes ARVE et SALEVE,
Noël JACQUEMOUD